

## L'analyse des réseaux sociaux par l'historien peut-elle envisager une source unique ?

### Étude de cas à partir d'un texte ancien

Dans le cadre du premier atelier sur les réseaux, interrogeant les méthodes pour la formation des données à partir des sources de l'histoire, la démarche suivante est une réponse possible à la question donnée en titre : « l'analyse des réseaux par l'historien peut-elle envisager une source unique ? ». Cette question fait suite à une étude sur les réseaux de fonctionnaires impériaux sous l'empereur Constance II (337-361), présentée lors de la journée d'étude « Réseaux sociaux et contraintes dans l'Antiquité tardive », organisée le 27 juin 2013 à Nanterre, publiée dans le 3<sup>e</sup> Supplément de la *Revue des Études Tardo-Antiques*<sup>i</sup>. Le raisonnement qui a présidé à ce travail, de la collecte des données à leur interprétation, en passant par une visualisation des interactions sociales, les écueils de cette méthode ou les avantages qu'elle apporte *a contrario* semblent intéresser les thématiques de ce groupement d'ateliers sur les modélisations de réseaux en histoire. Pour le cas présent, celles-ci procèdent de travaux sur la pensée et la construction de l'autorité impériale dans l'Antiquité tardive, aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles ap. J.-C. Les historiens de l'Antiquité tardive voient de plus en plus dans le réseau un outil pour la recherche sur le pouvoir et l'autorité. Plusieurs études ont été menées ou sont encore en cours d'investigation sur le réseau du rhéteur Libanios, de l'évêque Théodoret de Cyr ou de Paulin à Nole<sup>ii</sup>. D'une façon générale, les études des réseaux qui intéressent les historiens du pouvoir sont égocentrées, en raison de la densité des sources épistolaires ou, *a contrario*, des corpus documentaires fragmentés. Ces investigations ont bien établi que, paradoxalement, les élites transgressent les normes sociales dont elles entretiennent les idéaux. Les liens sociaux révèlent la porosité des frontières normatives et culturelles.

L'analyse d'égo-réseaux n'est pas la finalité de la présente enquête. En amont, le questionnement qui préside à celle-ci a emprunté à la géographie des notions appliquées à l'étude du pouvoir impérial en tant qu'espace réel, idéal et immatériel, dessiné par les interactions sociales<sup>iii</sup>. Il se trouve que le pouvoir de l'empereur est, lui

aussi, réel, idéal et immatériel. Au IV<sup>e</sup> siècle, il est centralisé à Milan pour la période qui nous occupe, et s'objective dans un espace réel par la présence et la mobilité de fonctionnaires, agissant théoriquement en lieu et place du prince. Plusieurs études ont été menées à cet égard sur les structures de l'appareil d'État dans l'Antiquité tardive et en particulier sous l'empereur Constance II, entre 337 et 361<sup>iv</sup>. Par conséquent, ce sont les espaces idéels et immatériels du pouvoir qui nécessitent de nouvelles investigations ; autrement dit, quelles représentations les acteurs se font-ils de l'espace du pouvoir et quelles sont les stratégies pour le réduire ou l'étendre ? Dans les sources, il apparaît que l'espace du pouvoir, c'est-à-dire la liberté d'action et/ou la domination qu'exerce un individu qui détient le pouvoir, est relatif puisqu'il se définit par rapport à l'autre. L'office d'un fonctionnaire est défini par théorie sur un espace et une société eux-mêmes théoriques. Dans la pratique, les interactions dynamisent les espaces de pouvoir qui réduisent ou élargissent les espaces théoriques<sup>v</sup>. Ces altérations procèdent des interactions entre les acteurs sociaux. En d'autres termes, il nous intéresse de savoir comment les interactions de fonctionnaires occidentaux de l'empereur Constance II, au milieu du IV<sup>e</sup> siècle, dessinaient de nouveaux espaces de pouvoir individuels et collectifs à partir de Milan.

### 1. Composer le réseau et partir d'une seule source : démarche possible et analyse

#### a) Première étape : la sélection des sources

La première étape est celle de la sélection des sources. Pour rendre compte du fonctionnement de l'appareil de l'État au milieu du IV<sup>e</sup> siècle, nous avons notamment à notre disposition la documentation épigraphique<sup>vi</sup> ; des édits, également, sont adressés à des fonctionnaires<sup>vii</sup> ; mais pour superposer les espaces réel, idéal et immatériel du pouvoir, il convient de sélectionner encore des sources contemporaines des faits, qui renseignent à la fois sur les acteurs, les lieux et les territoires, sources qui restituent dans le même temps des intentions et des représentations sur les dynamiques spatiales. Cela nécessite par conséquent un support discursif qui restitue des *scenarii*, des sources textuelles composées par des témoins directs ou indirects des

faits relatés. C'est pourquoi, il n'a pas été tenu compte, pour constituer la base de données, des indications provenant de générations d'auteurs postérieurs à l'époque de Constance II, tels que *L'Epitomé de Caesaribus*, rédigé après 395, qui est une histoire abrégée des Césars, Orose, un prêtre espagnol qui rédige des *Histoires* entre 414 et 416 et Zosime, un avocat du fisc constantinopolitain qui rédige une *Histoire Nouvelle* entre 500 et 520<sup>viii</sup>. Ces historiens ne sont pas des observateurs contemporains des faits qu'ils relatent et, qui plus est, transmettent une perception biaisée des faits qu'ils mentionnent parce que gouvernée par leur propre contexte d'écriture. Aussi, pour renseigner sur le fonctionnement de l'appareil de l'État au temps de Constance II au milieu du IV<sup>e</sup> siècle, deux noms ressortent-ils pour leur contemporanéité avec les faits : Libanios et Ammien Marcellin. Le premier est un célèbre rhéteur d'Antioche, qui a vécu de 314 à 393. Il nous est bien connu puisqu'un vaste corpus épistolaire est parvenu à nous (1544 lettres conservées), ce qui a permis de reconstituer un égo-réseau de 700 têtes, dont 300 fonctionnaires<sup>ix</sup>. Le second, également syrien, Ammien Marcellin, ayant vécu entre 330 et 395, a été le garde personnel du maître de cavalerie Ursicinus, qui occupe le grade le plus élevé de la hiérarchie militaire romaine<sup>x</sup>; mais il nous est surtout connu pour ses *Histoires*, les *Res Gestae*, publiées à Rome entre 389 et 391, qu'il présente comme des *Annales*, c'est-à-dire un rapport chronologique des faits qui ont animé la vie politico-militaire de l'Empire romain<sup>xi</sup>. Les recherches sur la perception du pouvoir et des sociabilités au IV<sup>e</sup> siècle par Ammien Marcellin nous ont permis d'isoler et d'identifier des incohérences, des erreurs et des surinterprétations dans son discours<sup>xii</sup>. Néanmoins, bien que moralisateur et pessimiste comme son modèle Tacite (56-117 ap. J.C.), il demeure un auteur fiable pour les informations qu'il restitue<sup>xiii</sup>.

À ce stade de l'analyse, trois solutions s'offrent à l'enquêteur : la première et la plus évidente consiste à placer les sources en vis-à-vis et tenter de les accorder ; la seconde envisagerait de retenir Libanios ; la troisième de considérer seul Ammien Marcellin. C'est encore la problématique de l'espace du pouvoir qui gouverne le choix de prendre en compte le texte d'Ammien strictement. Il serait plus prudent, du

moins dans un premier temps, de les analyser distinctement et ce pour deux raisons. La première est qu'il demeure plus juste et plus précis d'émettre des hypothèses à partir d'un micro-témoignage que de plusieurs, qui ouvriraient sur des conclusions nivelées, généralisantes ou à l'inverse à des raccourcis dans l'interprétation conjuguée de leurs représentations respectives. Dans un second temps néanmoins, il serait pertinent de poursuivre la recherche par la confrontation des résultats établis préalablement. En outre, pour autant que ces deux auteurs antiochéens soient contemporains des faits, se connaissent et donnent des informations qui pourraient être assemblées, la façon dont les espaces du pouvoir sont traités dans les deux types de sources diverge nettement par leur angle de vue. De fait, Libanios n'est pas un fonctionnaire, et bien que rhéteur puissant par la renommée, ses relations sont égocentrées et égocentriques ; elles existent et se manifestent dans l'épistolaire pour les avantages qu'elles lui apportent directement ou indirectement<sup>xiv</sup>. Son angle de vue est donc aigu, alors qu'Ammien est un fonctionnaire et un observateur à grande échelle : il donne à l'espace du pouvoir des géométries variables : celle de l'individu, du groupe, de l'État, du local et de l'universel, que l'auteur articule par allées et venues dans les échelles de causes à conséquences. Mais il est surtout un observateur discret, puisqu'il s'efface devant les faits qui ne l'impliquent pas directement. Il en procède des représentations, et des représentations un jugement sur les centres et les périphéries, les enclaves et les carrefours, alors que Libanios est à la fois centre et carrefour du fait de la nature et du contenu du médium épistolaire<sup>xv</sup>. Par conséquent, une démarche prudente et préalable à une étude plus ample consiste à ne considérer qu'une seule source, non par crainte de la confrontation - elle est tout de même le ressort de l'historien - mais par souci de pertinence par rapport à la problématique de départ.

#### b) Deuxième étape : base de données et visualisation du réseau

La database (doc. p.3) a été établie par les données documentées dans les livres 14, 15 et 16 des *Histoires* d'Ammien Marcellin, qui traitent des années 353 à 357<sup>xvi</sup>. Le choix d'une chronologie serrée s'explique pour deux raisons : la première est que ces années sont mouvementées et bien

documentées : on y voit deux tentatives d'usurpations, le décès d'un César et l'émergence d'un futur empereur ; la seconde raison qui a motivé une chronologie serrée est que les emboîtements chronologiques auraient comporté le risque de faire figurer sur le même plan des acteurs qui ne sont pas contemporains. Les toponymes et les acteurs ont été identifiés, notamment à l'aide des travaux d'O. Seeck et de T.D. Barnes, ainsi que du premier volume de la *Prosopography of the Later Roman Empire* de J.R. Martindale, J. Morris et A.H.M. Jones, qui réunit, en 4500 notices individuelles, les noms, les carrières, et les sources<sup>xvii</sup>. Cela a permis de considérer ce qu'Ammien ne renseignait pas dans son texte et d'en tenir compte. D'emblée, il apparaît que dans l'intrigue des *Histoires*, la sélection d'un type de liens particulier est inopérante, bien qu'elle puisse l'être pour le cas d'analyses de stratégies de groupes (par une sélection préalable différenciée des sommets). S'agissant de fonctionnaires, les liens professionnels ont naturellement été retenus, mais aussi les autres types de relations (conflictuelles, d'affinité, parentales si celles-ci sont mentionnées pour l'intrigue et non à titre indicatif). Les interactions qui en procèdent ont été sélectionnées pour leur dynamique et non pour ce que l'on pourrait appeler, dans ce cas précis, des liens inanimés, auxquels Ammien ne donne pas de poids dans la causalité des faits. Les interactions brèves, souvent conflictuelles, ont aussi été retenues, ce qui pourrait faire l'objet de reproches. Mais celles-ci ont aussi un sens dans l'intrigue générale et dans les destins individuels. De fait, s'agissant d'une analyse sur le pouvoir, il faut tenir compte du fait que celui-ci ne se gagne ou se ne maintient pas strictement au moyen de stratégies de solidarité ou de connivence. Les réseaux sont souvent analysés pour mettre en lumière ces stratégies avantageuses. Or le pouvoir, au temps de Constance II, se maintient aussi par des stratégies d'exclusion ou de marginalisation. C'est précisément l'articulation de ces stratégies qu'il nous intéresse d'analyser. Projeter les espaces de pouvoir tels que les liens sociaux les dessinent permet de voir les centres et les dynamiques d'exclusion, les marginalisations et les périphéries, de visualiser les espaces représentés par un fonctionnaire militaire.

La projection visuelle des interactions des fonctionnaires romains (doc. p.2), élaborée au moyen du logiciel Cytoscape, à l'origine mis au

point pour la visualisation de réseaux d'interactions moléculaires, mais qui devient maintenant une plate-forme générale pour la visualisation et l'analyse de réseaux complexes<sup>xviii</sup>. Le recensement de 71 acteurs mentionnés dans les livres 14-16 d'Ammien a permis d'établir une combinatoire satisfaisante. Parmi eux, seulement six n'occupent aucun office. Aussi distingue-t-on la place hypertrophiée de l'empereur Constance II (numéro d'inventaire : 1), qui porte le titre d'Auguste, de son César et cousin Gallus (46), appelé *a priori* à lui succéder, mais éliminé fin 354 le futur empereur Julien (60) qui prend la pourpre en 360, soit cinq années plus tard, et dont les interactions avec le personnel de haut rang se multiplient proportionnellement à son ascension vers l'Augustat et à sa mainmise sur les Gaules.

c) *Des conclusions sur les espaces du pouvoir réel, idéal et immatériel*

La projection permet de mettre en évidence des phénomènes que la source textuelle ne donne pas d'elle-même. Force est de constater que les relations des fonctionnaires entre eux, avec le prince ou avec des individus qui n'ont *a priori* rien à voir avec le fonctionnement de l'État, dessinent de nouvelles agoras du pouvoir (doc. p. 3, « espaces idéels et espaces immatériels »). On peut y voir que les connexions dessinent des centres de pouvoir collectifs à forte densité et des périphéries en discontinu, que l'espace réel n'a de sens que s'il est couvert par les interactions sociales, et que l'émancipation et l'éloignement par rapport aux centres de pouvoir est risquée ; ces risques, individuels et collectifs, sont majoritairement situés en périphérie ; enfin, la conquête du pouvoir se fait par invasion, exclusion ou intégration des acteurs. Trois grandes sphères apparaissent nettement, qui sont la cour de Milan où réside Constance (1) entre 353 et 359, la cour d'Antioche où est affecté son César Gallus (46)<sup>xix</sup>, et la Gaule où se trouvent affectés de grands généraux dont Magnence (6), Silvanus (24) et, à partir de 355, le César Julien (60), cousin de Constance, pour résister aux intrusions barbares. Le plus intéressant est ce qui se joue sur ces espaces et qui ont été révélés par le dessin des interactions. Un cas représentatif se trouve illustré par les interactions qui relient la sphère milanaise et la sphère antiochénienne. Cette dernière a fait l'objet d'un certain nombre d'épurations qui ont

partie liée à la conquête immatérielle de l'espace oriental par la sphère milanaise<sup>xx</sup>. Cette conquête s'est faite par la présence durable à Antioche d'hommes au service de Constance, qui ont pu feindre leur loyauté pour le César, mais qui, de fait, transmettaient des informations à l'empereur d'Occident<sup>xxi</sup>. Il faut rappeler que Constance, à Milan, portait le titre d'Auguste et le César Gallus, à la cour d'Antioche avait été nommé en 351 pour le relayer dans les guerres menées contre les Perses, alors que la Gaule était sous la domination d'un usurpateur du nom de Magnence<sup>xxii</sup>. Constance était venu et resté en Occident pour affirmer son autorité par sa présence. Mais il prenait sans doute le risque de voir Gallus, de sang impérial puisqu'il était son cousin, lui voler la vedette en Orient<sup>xxiii</sup>. Or, sur la combinatoire dessinée à partir d'Ammien, la stratégie employée par l'empereur pour étendre et maintenir son pouvoir sur l'espace antiochéen est déployée au moyen de fidèles serviteurs : un agent de renseignement (54), deux préfets du prétoire (12 et 48) nommés par l'empereur en personne ou un garde du corps (50). Affectés à l'Orient, ils ont conservé leur loyauté et même s'ils ont des interactions plus fréquentes et plus intenses avec le César Gallus, ils forment des avant-postes pour le maintien de la domination constancienne en Orient<sup>xxiv</sup>. Par ailleurs, l'invasion de la sphère antiochéenne ne se fait pas, comme on pourrait le penser, par un déplacement des forces milanaises. La stratégie est celle de la persuasion, puisque les hommes qui l'entourent ont convaincu Gallus de rejoindre Milan, et c'est en déplacement que le César est mis à mort. Deux constatations en procèdent : d'abord, les relations serrées et fréquentes, qui pourraient apparaître comme des liens forts, sont ici des stratégies de mise en échec, d'exclusion et non d'intégration puisque le César s'est vu dépossédé du pouvoir et de la vie par des hommes qui lui étaient proches physiquement ; en outre, les mobilités physiques sont risquées lorsqu'elles sont combinées à des éloignements des centres de pouvoir, traversent les fractures partisans et font se rencontrer des interfaces ; la conquête du pouvoir se fait par invasion<sup>xxv</sup>.

Les espaces gaulois montrent dans le même temps des stratégies de conquête par exclusion. Ils apparaissent comme des *no-man's land*, où se jouent, par effet de délocalisation, des compétitions de pouvoir internes à la cour. Le cas

de Silvanus (24) l'illustre bien : envoyé commandant des troupes d'infanterie dans les Gaules, il parvient à contenir les pillages et massacres des barbares<sup>xxvi</sup>. Il en retire vraisemblablement un certain succès, mais il est en même temps l'objet de contestations de plusieurs fonctionnaires palatins (9, 35, 36, 37) : les raisons invoquées sont la jalousie pour ses succès militaires et ses origines ethniques puisque Silvanus est d'origine franque<sup>xxvii</sup>. Ses adversaires se sont entretenus régulièrement en circuit fermé pour réunir des documents, en particulier des lettres, qui prouvaient l'implication de Silvanus dans une tentative d'usurpation<sup>xxviii</sup>. Par conséquent l'empereur, averti lors d'une réunion du consistoire, ordonne la mise à mort du maître d'infanterie ; la suite des événements apparaît sur la combinatoire : l'ensemble des partisans de Silvanus est mis à mort. Le point d'appui du réseau est théoriquement Constance, l'empereur, mais il n'est ici que la cellule d'exécution. En amont, les stratégies de conquête du pouvoir se font au sein de petits groupes, des sortes de coteries qui partagent des intérêts communs<sup>xxix</sup>. D'une certaine façon, l'empereur est soumis à ses administrés, qui étendent leur pouvoir par petits groupes solidaires, et paraît immobilisé à Milan. Fait intéressant, quelques temps plus tard, deux de ses fonctionnaires sont traduits en justice (35 et 37) pour avoir transmis des lettres falsifiées à l'empereur. L'un est acquitté grâce à l'intervention de ses amis ; l'autre bénéficie d'un non-lieu ; quant au numéro 36, il est récompensé par la charge du gouvernement de l'Étrurie et de l'Ombrie, en Italie, après l'exclusion de Silvanus<sup>xxx</sup>. Ce sont donc des fonctionnaires bien reliés entre eux au palais de Milan, où leur espace informel de décision se superpose à celui, formel, de l'empereur, comme espace d'exécution. Le cas de Silvanus n'est pas isolé puisque l'on retrouve les mêmes mécaniques dans le cas d'Ursicinus, dont les rivaux (20 et 22) sont aussi bien reliés au centre milanaise<sup>xxxi</sup>. En somme, on voit émerger nettement des îlots relationnels, qui forment dans la sphère milanaise des pôles relativement indépendants, rattachés par des canaux au centre d'exécution qu'est l'empereur, mais qui constituent de fait de véritables agoras de la vie politique.

Deux schémas-types synthétisent les stratégies de conquête par invasion et exclusion (doc. p.4). Dans le cas de figure numéro 1, celui de deux espaces politiques hétérogènes et

conflictuels, la conquête est pacifique. Elle se fait en trois étapes. La première consiste à placer des avant-postes dans l'espace ennemi. Ces derniers entretiennent des relations fréquentes dans une proximité physique avec le centre de l'espace ennemi ; peu mobiles, ils servent d'interface pour leur pôle d'origine. La deuxième étape consiste à pousser le pôle ennemi à la mobilité en dehors de l'espace couvert pour le rendre vulnérable. La dernière étape est l'invasion physique de l'espace ennemi désormais décapité de son pôle. Dans le cas de figure numéro 2, la conquête de pouvoir par exclusion est interne à un espace politique homogène, mais elle est le fait de solidarités et de proximité entre des acteurs qui cherchent à polariser le centre exécutif pour en retirer des avantages. La première étape émane en amont de connivences qui se créent autour d'un objectif commun de conquête, avec des retombées au bénéfice des carrières des individus. L'ennemi peut être un individu ou un groupe assez influent et l'interface est le centre exécutif. D'où, la deuxième étape consistant à rapprocher le centre ou à se rapprocher du centre pour obtenir enfin, dernière étape, l'exclusion officielle du groupe opposé<sup>xxxiii</sup>. En tout état de cause, la combinaison des deux stratégies, qui représentent deux échelles spatiales de domination, amène à penser que ce sont de petits groupes de pression qui tiennent les rênes du pouvoir et qui orbitent autour d'un pôle statique, l'empereur, qui est le point d'appui pour les plus influents qui l'environnent. Par rapport à l'état actuel de la recherche sur le pouvoir impérial dans l'Antiquité Tardive, ces conclusions confirment ce qui a été démontré, à savoir que l'empereur était perçu comme une figure de plus en plus statique, confinée au Palais et impliquée dans des rituels officiels le rendant difficile d'accès pour les citoyens<sup>xxxiii</sup>. Ce que confirme cette analyse dans la recherche actuelle est la prise de risque inhérente à la mobilité spatiale et à l'absence physique d'un acteur sur le lieu où il est censé exercer sa domination : les exils et les déplacements contraints relient à l'exclusion spatiale celle de la vie sociale et politique alors que l'ambassade comme déplacement spontané est perçue comme une mobilité aux retombées plus heureuses<sup>xxxiv</sup>. Ce que la présente analyse permet d'apporter concerne le clivage entre fonctionnaires civils palatins et fonctionnaires militaires. Les premiers, dans l'entourage impérial, cherchent à faire valoir leur autorité sur les seconds, honorés de leurs hauts

faits d'armes<sup>xxxv</sup>. Les grands généraux acquièrent renommée et honneurs auprès du pouvoir central et des citoyens, mérites dont les fonctionnaires palatins pourraient être déficitaires du fait de leur fonction plus administrative<sup>xxxvi</sup>. Cela explique que les usurpations soient, sinon décidées, du moins encouragées par les conflits internes du Palais : les quatre usurpateurs qui ont tenté de prendre la pourpre au temps de Constance II sont des généraux ou d'anciens généraux, des fonctionnaires militaires ou des personnalités charismatiques, soutenus par des groupes influents antagonistes, issus l'aristocratie urbaine<sup>xxxvii</sup>. Il est probable que ces conclusions n'auraient pas pu apparaître autrement qu'à travers l'analyse d'une seule source. Pour conforter la pertinence de cette démarche, il convient de la confronter à d'autres démarches possibles (doc. p.5).

## 2. Le focus de la source unique confronté aux autres données homogènes et hétérogènes

### a) Cas numéro 1 : croisement de données à partir de sources homogènes mais postérieures à Ammien Marcellin

Le premier cas confronte les données issues de sources homogènes, le genre historique, mais postérieures à Ammien. La colonne de gauche montre un extrait du réseau dessiné à partir de l'historien antiochéen : celui des loyautés à l'usurpateur Magnence (6)<sup>xxxviii</sup>. Ce dernier est à l'origine d'un coup d'état en 350, qui a fait assassiner l'empereur d'Occident Constant, et s'est imposé face à l'empereur Constance II pendant les trois années suivantes, avant de périr par les armes en 353. Ammien nous apprend que Constance victorieux a systématiquement procédé après 353 à l'épuration de ses anciens partisans, le numéro (11) par exemple, le comte Gerontius torturé et condamné à l'exil<sup>xxxix</sup>. Les autres auteurs, qui donnent comme Ammien dans le genre historique, mais qui écrivent après lui, nous apprennent que l'empereur Constant (A), éliminé par les partisans de l'usurpateur Magnence, aurait fait de mauvais choix parmi les fonctionnaires notamment dans ses décisions administratives<sup>xl</sup>. Parmi les mécontents de la politique de Constant se trouve en premier lieu Gaiso (B), qui partage ensuite le consulat avec Magnence<sup>xli</sup> ; Marcellinus (C), issu d'une grande famille sénatoriale romaine, qui reçoit de Magnence la charge élevée de Maître des Offices

dès l'année 350<sup>xlii</sup>. Son homonyme (D) est à associer à Nunechius (E), préfet et sénateur<sup>xliii</sup>. Quant à Fabius Titianus (F), il rejoint Magnence alors qu'il est préfet des Gaules, ce qui lui permet d'itérer la charge de préfet de la ville de Rome<sup>xliv</sup>. La comparaison des données nous permet, on en convient, de saisir l'ampleur du réseau d'un usurpateur et de confirmer que l'usurpation n'est pas un fait d'armes improvisé, mais effectivement le résultat, en aval, de conflits partisans en amont<sup>xlv</sup>. L'addition de sources complémentaires a cependant un effet pervers pour leur visualisation en réseau ; l'hétérogénéité des données issues de plusieurs sources fait que les devenir et les intentions des acteurs mentionnés ne nous sont pas connus de façon égale. De fait, la multiplication des acteurs dont les parcours sont fragmentés ou les devenir impossibles à reconstituer - c'est le cas des D, E, F, donc la moitié des acteurs additionnés – est dans le même temps une multiplication des équations à plusieurs inconnues. Dans le cas présent, celui d'une analyse à chronologie serrée, les résultats n'ont porté pas les effets, mais cela pourrait devenir une contrainte pour des enquêtes embrassant des chronologies plus larges.

*b) Cas numéro 2 : croisement des données à partir de sources hétérogènes mais contemporaines d'Ammien*

Le seul auteur contemporain des faits à même de fournir des données substantielles à confronter à celles d'Ammien Marcellin est Libanios. Il connaît personnellement Thalassius, (49) pour la période des années 353-357<sup>xlvi</sup>. Dans le réseau restitué à partir d'Ammien, Thalassius est en relation avec l'empereur Constance. Il faut dire qu'il est préfet du prétoire d'Orient entre 351 et 353, lorsque Constance était encore en Orient, donc l'un des fonctionnaires du rang le plus élevé après l'empereur. Du reste, il est nommé par l'empereur. Il a donc assisté à l'élévation du César Gallus en 351 et l'a secondé en Orient alors que Constance transportait sa cour en Occident. Ammien nous apprend que Thalassius est demeuré loyal à Constance et l'a régulièrement tenu informé de la politique de son César. De son côté, pour les années 353-357, Libanios nous apporte deux types d'informations par une lettre qu'il a adressée au préfet du prétoire en personne (*Lettre 1* (16F), vers 352-353). Il nous apprend d'abord que Thalassius

avait une épouse et trois enfants (B, C, D, E), parmi lesquels une fille dont nous ignorons le nom. Le contenu de la lettre nous renseigne aussi sur les liens informels du préfet puisque le rhéteur antiochéen sollicite, non sans flagornerie, une intervention en sa faveur auprès de Gorgonius (65) qui n'est autre que le cubulaire de Gallus, c'est à dire-le chambellan responsable des appartements privés du César. L'intérêt du croisement de sources est d'ajouter ici un cas concret à ce qu'Ammien décrit par ailleurs : les passe-droits, les promotions de carrières, ou à l'inverse, les disgrâces personnelles qui procèdent en amont de liens secrets, de connivences et de solidarités diverses. B. Cabouret a bien mis en évidence un décrochage dans le discours contenu dans les lettres de Libanios, celui de l'échange du cadre épistolaire et celui, plus officiel, qu'il tient ailleurs sur les hommes de pouvoir<sup>xlvii</sup> : pour Libanios, l'empereur doit être libéral, respectueux des lois et des coutumes, soucieux du bonheur de ses sujets, un véritable magistrat, tandis que ses délégués doivent servir la même mission. Or Libanios lui-même demande « faveurs » et « protections » à des hauts-fonctionnaires qui sont pour la plupart issus de grandes familles de l'aristocratie. Cette cohérence entre le discours d'Ammien et celui de Libanios paraît opportune pour souligner l'intérêt du croisement des données. Le défaut que l'on pourrait imputer à cette démarche réside dans la place hypertrophiée que pourrait donner Libanios à des individus inactifs, du fait de la nature de la source épistolaire qui mentionne parfois *ex nihilo* des noms et des liens, sans évoquer pour autant les dynamiques relationnelles. Libanios nous renseigne en effet sur la famille nucléaire de Thalassius. Cependant, leur donner place mécaniquement sur la projection visuelle selon la problématique des espaces du pouvoir serait une erreur et une simple addition de liens en mosaïque. Cette démarche présupposerait en outre que le groupe familial implique le même niveau de lecture que celui du préfet et du chambellan, ce qui n'est pas impossible, mais qui n'est pas vérifiable pour autant, ni chez Ammien, ni chez Libanios. L'analyse des réseaux au service d'une problématique n'est pas satisfaisante dans l'addition de liens qui, dans ce cas, n'entrent pas dans l'analyse et parasitent le dessin des réseaux ainsi que l'implication concrète des acteurs. Il en ressort que la méthode séminale de toute représentation visuelle des connexions devrait

consister à en considérer la cohérence avec l'ensemble des acteurs, qu'il s'agisse d'une cohérence objectivée par la problématique du chercheur ou par la nature de la source elle-même.

c) *Cas numéro 3 : la soustraction des données solitaires*

Une dernière question que pose la démarche choisie pour la présente enquête pourrait être la suivante : doit-on écarter de la base de données l'*unicum*, la donnée qui n'est fournie que par Ammien, invérifiable par ailleurs (doc. p.6) ? L'atout de la démarche qui consiste à retenir strictement les données vérifiables est qu'elle permet certainement d'éviter de faire apparaître des acteurs et des liens imaginaires. Il est vrai que parmi les acteurs mentionnés uniquement par Ammien se trouvent des cas sujets à caution<sup>xlviii</sup>. Du reste, certains ne sont pas retenus par les éditeurs de la *PLRE*<sup>xlix</sup>. La conclusion patente serait que, si l'on retient strictement les données jumelables avec celles, au moins, d'une autre source, le résultat serait celui d'un réseau plus objectif.

Or, il est remarquable, après une épuration conséquente des données solitaires, que les catégories d'individus et de liens qui disparaissent échappent à l'homogénéité et à la grande Histoire : celle des hommes (une distinction de genre), des élites (une distinction de groupe) et de l'idéologie du pouvoir en place (des normes morales et légales). Ainsi disparaissent les femmes, les esclaves, les philosophes, les orateurs, les barbares, les partisans des usurpateurs et les agents de renseignement au service de l'empereur, pour ne laisser à voir que les fonctionnaires issus de l'aristocratie, l'idéal romain donc. Ces individus, qu'Ammien est seul à évoquer, apparaissent en périphérie du réseau (le 7 est un esclave, le 48 une femme, les 25-26-27-28-29-30 et 32 sont des partisans de Silvanus), ou, *a contrario*, directement connectés à l'empereur (le 54 est un agent de renseignements). Par ailleurs, si l'on change d'échelle et que l'on considère les profils individuels, on constatera que les acteurs périphériques, qui disparaissent avant la fin de la période, sont les victimes d'épurations, de délations, de l'espionnage, de la corruption ou de l'application abusive de la loi ; c'est le cas des sophistes Épigone (18) et Eusèbe (19) torturés à tort, ou de l'esclave Danus (7), accusé injustement

par sa compagne (56) et le préfet Rufin (40)<sup>l</sup>. Ces individus sortent de la représentation d'un fonctionnement idéal de l'État romain. Pour le cas des agents de renseignement, ce sont des individus qui agissent sous le manteau du monde visible<sup>li</sup>. Par conséquent, Ammien nous autorise à voir l'envers du décor.

Si l'on considère que ces données solitaires sont fictives, l'intérêt de les conserver est qu'elles constituent précisément le lieu où s'expriment les représentations. Ainsi le rôle des femmes, à la fois instigatrices de complots ou bonnes conseillères auprès de leurs époux et de leurs amants : lorsqu'elles sont victimes, elles signalent entre la cité et le prince un rapport de soumission propre à la tyrannie dans la tradition gréco-romaine<sup>lii</sup>. Il en va de même pour la mort du philosophe et de l'orateur, figures symboliques de la *parrhēsia*, la liberté de parole, et de l'autonomie, ici aussi désignées comme victimes<sup>liii</sup>. Ces cellules, périphériques et/ou enclavées, qui devraient être des centres selon la conception philosophique du pouvoir, révèlent qu'Ammien considère le fonctionnement de l'État romain comme celui d'une tyrannie. Finalement, les données solitaires complètent l'analyse des espaces réels et idéels et immatériels : elles donnent au surplus des indices sur la perception que s'en fait l'observateur.

### Conclusion

L'exigence d'objectivité ne doit pas être attendue des sources ou, dans le cas présent, de la source elle-même. Il n'y a pas de méthode canonique pour la formation de base de données, sinon celle de définir en amont les problématiques qui vont gouverner la recherche des acteurs et des liens qui les unissent ou désunissent, puis les projections visuelles qui en procèderont. Pour le cas présent, la question des espaces du pouvoir, de leur définition et de leurs dynamiques, qui sont en fait le produit de stratégies déployées dans les relations sociales, a été envisagée à travers la perception d'un seul auteur. C'est cela qui a motivé la visualisation de réseaux qui n'était pas une fin en soi, mais un outil.

Tiphaine Moreau  
Université de Limoges  
tiph.moreau@orange.fr

<sup>i</sup> T. MOREAU, « Les réseaux de fonctionnaires et leurs contraintes sous Constance II. Réflexions à partir des *Res Gestae* (14-16) d'Ammien Marcellin », dans A. BODIN, T. MOREAU (éds.), *Contraintes et réseaux dans l'Antiquité tardive, Actes de la journée d'études de Paris-Ouest (27 juin 2013)*, RET, St. 3, 2014, pp.103-136.

<sup>ii</sup> Pour Libanios : L. VAN HOOF (éd.), *Libanius : A Critical Introduction*, Cambridge 2014 ; L. VAN HOOF, « Digital social network analysis and ancient literature: Libanius' Epistolary Ego-Network » = [http://de.digitalclassicist.org/berlin//2013/01/16/VanHoof.html?utm\\_source=rss&utm\\_medium=rss&utm\\_campaign=digital-social-network-analysis-and-ancient-literature-libanius-epistolary-ego-network](http://de.digitalclassicist.org/berlin//2013/01/16/VanHoof.html?utm_source=rss&utm_medium=rss&utm_campaign=digital-social-network-analysis-and-ancient-literature-libanius-epistolary-ego-network) . I. SANDWELL, « Libanius' Social Networks : understanding the Social Structure of the Later Roman Empire », dans I. MALKIN - C. CONSTANTAKOPOULOU - K. PANAGOPOULOU (éds.), *Greek and Roman Networks in the Mediterranean*, London - New York 2009, pp.129-143. Sur le réseau de Libanios et ses relations au Palais, voir J. WINTJES, *Das Leben des Libanius*, Würzburg 2005, pp. 99-118 ; voir aussi R. CRIBIORE, *The School of Libanius in Late Antique Antioch*, Princeton 2007. Pour Théodoret : V. PUECH, « Le réseau politique d'un évêque de l'Antiquité tardive : les correspondants de Théodoret de Cyr (393- vers 460) », *AnTard* 19, 2011, pp. 283-294. Le corpus épistolaire de Théodoret qui est conservé représente 181 lettres ; A.M. SCHOR, *Theodorets' people. Social Networks and religious Conflict in Late Roman Syria*, Berkeley 2010. Pour Paulin de Nole: S. MRATSCHEK, *Der Briefwechsel des Paulinus von Nola. Kommunikation und soziale Kontakte zwischen christlichen Intellektuellen*, Göttingen 2002. On conserve de Paulin 51 lettres. L'a. montre surtout que son réseau se présente comme un « literary network » et que, dans certains cas, des rencontres physiques n'ont jamais lieu : tel est le cas de ses relations avec Sulpice Sévère. L'étude plus ancienne de P. Fabre demeure limitée en termes de réseaux : P. FABRE, *Saint Paulin de Nole et l'amitié chrétienne*, Paris 1949 ; voir aussi P. GRÉGOIRE-DELAGE (éd.), *Paulin de Nole et l'amitié chrétienne, Actes de la IV<sup>e</sup> Petite Journée de Patristique*, Royan 2013.

<sup>iii</sup> L'espace comme dimension du social a été l'objet de redéfinitions épistémologiques dans les trente dernières années : G. DI MÉO, *Lecture géographique des sociétés*, Paris, Armand Colin, 2005 ; J. LÉVY - M. LUSSAULT (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris 2003 ; C. CHIVALLON, « Une vision de la géographie sociale et culturelle en France », *Annales de Géographie* 634, 2003, pp. 646-657. ; R. KNAFOU, *L'état de la géographie. Autoscopie d'une science*, Paris 1997 ; P. CLAVAL, « L'évolution de quelques concepts de base de la géographie, Espace, Milieu, région, paysage », dans J.-F. STASZAK (dir.), *Les discours du géographe*, Paris 1997, pp. 89-118 ; P. CLAVAL, *La géographie culturelle*, Paris 1995 ; J. LÉVY (dir.), *Géographies du politique*, Paris 1991 ; M. GODELIER, *L'idéal et le matériel*, Paris 1984.

<sup>iv</sup> A. GIARDINA, *Aspetti della burocrazia nel basso impero*, Roma 1977 ; CH. VOGLER, *Constance II et l'administration impériale*, Strasbourg 1979 ; R.M. LAWSON, *The Civil Administration of Constantius II*, Stillwater (Oklahoma) 1982 ; P.D. SNIDER, *War and Civil Administration in the*

*Reign of Constantius II A.D. 337-361*, Hamilton (Ontario) 1993 ; R. DELMAIRE, *Les institutions du Bas-Empire romain de Constantin à Justinien*, 1, *Les institutions civiles palatines*, Paris 1995 ; Ch. KELLY, « Bureaucracy and Government », dans N. LENSKI (dir.), *The Cambridge companion to the Age of Constantine*, Cambridge 2006, pp. 183-204, pour un aperçu des réformes constantiniennes sur les titres et les rangs (entre centralisation et permanence de liens avec la périphérie).

<sup>v</sup> D. ROHRBACHER, *The Historians of Late Antiquity*, London - New York 2002, pp. 14-41 : 167 : sur l'explosion du nombre de fonctionnaires et le développement de pouvoirs personnels par la manipulation du système ; R. MACMULLEN, « The Power of the Roman Empire », *Historia* 55, 2006, pp. 471-481 : 481, estime que le pouvoir de l'empereur s'érode progressivement dans l'Antiquité tardive en raison de l'émancipation des fonctionnaires ; cette opinion de MacMullen semble toutefois s'appliquer davantage au V<sup>e</sup> siècle occidental ; G. DEPEYROT, « Economy and Society », dans LENSKI, *The Cambridge companion* [n. iv], pp. 226-252, montre que le système économique fondé sur l'or et la nouvelle taxation, à partir de Constantin, ont favorisé le développement de réseaux.

<sup>vi</sup> Cela permet de dresser des fiches prosopographiques : T.D. BARNES, « Imperial chronology, AD.337-350 », *Phoenix* 34, 1980, pp. 160-166. Voir aussi W.G. SINNIGEN, *The officium of the urban prefecture during the Later Roman Empire*, Rome 1957 ; A. CHASTAGNOL, *Les Fastes de la Préfecture de Rome au Bas-Empire*, Paris 1962 ; T.D. BARNES, « Statistics and the Conversion of the Roman Aristocracy », *JRS* 85, 1995, pp. 135-147 ; R.R. CHENAULT, *Rome without Emperors : the Revival of a Senatorial City in the Fourth Century*, Ann Arbor 2008.

<sup>vii</sup> *Les lois religieuses des empereurs romains de Constantin à Théodose II (312-438), vol. I, Code Théodosien Livre XVI*, TH. MOMMSEN (éd.), J. ROUGÉ (trad.), R. DELMAIRE (introd. et notes), Paris 2005 (SC497). R. DELMAIRE, « Étude sur les souscriptions de quelques lois du Code Théodosien : les lois reçues à Regium », dans *Institutions, société et vie politique dans l'Empire romain au IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Actes de la table ronde autour de l'œuvre d'André Chastagnol (Paris, 20-21 janvier 1989)*, Rome 1992, pp. 315-328 ; R. DELMAIRE, « Problèmes de dates et de destinataires dans quelques lois du Bas-Empire », *Latomus*, 46, 1987, pp. 829-840.

<sup>viii</sup> Pseudo-Aurelius Victor, *Abrégé des Césars*, M. FESTY (éd., trad.), Paris 1999 (CUF) ; Orose, *Histoires contre les païens*, M.-P. ARNAUD-LINDET (éd., trad.), 3 vol., Paris 1991-1992 (CUF) ; Zosime, *Histoire Nouvelle*, F. PASCHOD (éd., trad.), 3 vol., Paris 1971-1989 (CUF) : Zosime est l'autre auteur, avec Ammien, qui nous renseigne le plus sur l'identité des fonctionnaires, mais il est bien plus tardif : R.T. RIDLEY, « The Fourth and Fifth century civil and military hierarchy in Zosimus », *Byzantion* 40, 1970, pp. 91-104 : 102 : Zosime mentionne au total huit préfets pour l'Orient, spécialement une série entre 362 et 395 ; et aussi sept pour l'Italie (en particulier pour la période 406-409) et quatre préfets pour la Gaule. Il s'intéresse peu aux préfets urbains.

<sup>ix</sup> SANDWELL, *Libanius' social Network* [n. ii], 2009, pp. 129-143 (lisible [online](#)) ; S. BRADBURY, « Libanius' Network », dans VAN HOOF, *Libanius. A critical Introduction* [n. ii], 2014, chap. 10, pp. 220-240 ; R.

CRIBIORE, *The School of Libanius in Late Antique Antioch*, Princeton 2006 ; J. WINTJES, *Das Leben des Libanius*, Rahden/Westfalen 2005 ; P. PETIT, *Les étudiants de Libanius. Un professeur de faculté et ses élèves au Bas-Empire*, Paris 1957 ; P. PETIT, *Les fonctionnaires dans l'œuvre de Libanius: analyse prosopographique*, Paris 1994.

<sup>x</sup> *PLRE*, 1, pp. 547-548, Ammien Marcellinus 15 ; pp. 985-986, Ursicinus 2 ; L. DILLEMANN, « Ammien Marcellin et les pays de l'Euphrate et du Tigre. », *Syria*, 38, 1961, pp. 87-158 : 87 : Ammien a été témoin oculaire et auriculaire des événements qu'il relate.

<sup>xi</sup> T.D. BARNES, « Structure and Chronology in Ammianus, Book 14 », *HSPH* 92, 1990, pp. 413-422 : part. 418-421 pour l'organisation du livre 14.

<sup>xii</sup> W. ENSSLIN, *Zur Geschichtschreibung und Weltanschauung des Ammianus Marcellinus*, Leipzig 1923 ; P.-M. CAMUS, *Ammien Marcellin, témoin des courants culturels et religieux à la fin du IV<sup>e</sup> siècle*, Paris 1967 ; R.C. BLOCKLEY, *Ammianus Marcellinus. A Study of his Historiography and Political Thought*, Bruxelles 1975 ; R. SEAGER, *Ammianus Marcellinus, seven studies in his language and thought*, Columbia (Missouri) 1986 ; J. MATTHEWS, *The Roman Empire of Ammianus*, London 1989 ; T. D. BARNES, *Ammianus Marcellinus and the Representation of Historical Reality*, Ithaca (NY) 1998 ; J.W. DRIJVERS - E.D. HUNT (éds.), *The Late Roman World and its Historian : Interpreting Ammianus Marcellinus*, London, 1999 ; B. PAGNON, « Dissimuler et paraître chez Ammien Marcellin », dans H. OLIVIER - P. GIOVANELLI - J. JOUANA - F. BÉRARD (éds.), *Ruses, secrets et mensonges chez les historiens grecs et latins*, Lyon 2006, pp.169-186; pour la structure de l'œuvre d'Ammien et ses sources, voir en particulier : R. SYME, *Ammianus and the Historia Augusta*, Oxford 1968 ; G. SABBAH, *La méthode d'Ammien Marcellin*, Paris 1978 ; G. KELLY, *Ammianus Marcellinus, the allusive historian*, Cambridge 2008.

<sup>xiii</sup> Comme l'a noté SABBAH, *La méthode d'Ammien Marcellin* [n. xii], 1978, p. 597, Ammien a rassemblé des informations parvenant à : « une forme supérieure d'objectivité sans jamais cesser d'être fortement tendancieuse » ; E. JAMES, *Europe's Barbarians. AD 200-600*, Edinburgh 2009, p. 39 : « What makes Ammianus so valuable is not just his skill as an historian, but the fact that he knew many of the people he wrote about personally » ; pour ROHRBACHER, *The Historians of Late Antiquity* [n. v], 2002, pp. 14-41 : 41, Ammien procède à une « systematic distortion » des faits en raison de son parti pris pour Julien et contre le christianisme. L'auteur ajoute plus loin : « Nevertheless, the *Res Gestae* remains the essential source for the reconstruction of the history of the later fourth century, and stands out among late antique histories as one of the enduring creations of Antiquity »

<sup>xiv</sup> Libanius, *Lettres aux hommes de son temps, Lettres choisies*, B. CABOURET (trad., annot.), Paris 2000 ; B. CABOURET, « Le gouverneur au temps de Libanius, image et réalité », *Pallas*, 60, 2002, pp.191-204.

<sup>xv</sup> B. CABOURET, « Correspondance et société dans l'Empire romain tardif : Libanius au service de ses proches », *Cahiers du GRHS* 12, 2001, pp. 15-27.

<sup>xvi</sup> BARNES, *Structure and Chronology in Ammianus, Book 14* [n. xi], 1990, pp. 413-422 : part. 418-421 pour

l'organisation du livre 14. Il y a 31 livres en tout dont les 13 premiers sont perdus.

<sup>xvii</sup> T.D. BARNES, *Athanasius and Constantius : theology and politics in the Constantinian empire*, Cambridge (MA) 1993 ; T.D. BARNES, *The new empire of Diocletian and Constantine*, Cambridge (MA) 1982 ; O. SEECK, *Regesten der Kaiser und Päpste für die Jahre 311 bis 476 n. Chr.: Vorarbeit zu einer Prosopographie der christlichen Kaiserzeit*. Stuttgart 1919 [réimpr. Frankfurt, Minerva, 1983] ; *PLRE* : J. R. MARTINDALE - A.H.M. JONES - J. MORRIS, *The Prosopography of the Later Roman Empire*, I (260-395), Cambridge 1971.

<sup>xviii</sup> Avec l'aide de S. Zink de l'ETH de Zürich. Logiciel disponible au téléchargement : <http://www.cytoscape.org>

<sup>xix</sup> THOMPSON, *The historical work of Ammianus Marcellinus*, Cambridge 1947, pp. 56-71 ; B. BLECKMANN, « Constantius Gallus », *JbAC* 51, 2008, pp. 231-237 ; BARNES, *Structure and Chronology in Ammianus, Book 14* [n. xi], 1990, pp. 413-422 : 416, donne la date de octobre 354 pour l'exécution de Gallus plutôt que novembre ou décembre ; H. GRÉGOIRE - P. ORGELS, « S. Gallicanus, consul et martyr dans la Passion des SS. Jean et Paul, sa vision 'constantinienne' du crucifié », *Byzantion* 42, 1956, pp. 579-605 : 588 : chez Philostorge, *HE* 4, 1, la mort de Gallus est le fait de calomnieux et en particulier de l'eunuque Eusèbe. L'historiographie arienne a favorisé le personnage de Gallus à côté de Constance. Voir aussi Socr., *HE* 2, 34 ; Zos., *HN* 2, 55. En tout état de cause, il n'est pas à exclure que Gallus ait montré des signes d'indépendance à l'encontre de l'Auguste, ce qui aurait finalement précipité sa chute : D. HUNT, « The successors of Constantine », in AV. CAMERON - P. GARNSEY (éds.), *CAH* 13, *The Late Empire, A.D. 337-425*, 1998, pp. 1-43: 23-24. C'est en effet le sort commun des Constantinides qui pouvaient rivaliser avec Constance : R.W. BURGESS, « The Summer of blood : the 'Great Massacre' of 337 and the Promotion of the Sons of Constantine », *DOP* 62, 2008, pp. 5 -51 : part. 19 et 28.

<sup>xx</sup> Mais pas seulement puisque Gallus aurait aussi appliqué une politique répressive, par exemple pour la mort de Montius et Domitianus (13 et 13) : Amm., 14, 7, 9-17 ; Philost., *HE* 3, 28 ; 4, 1 ; Socr., *HE* 2, 34, 2 ; Soz., *HE* 4, 7, 6 ; J. HARRIES, « The Roman Imperial *Quaestor* from Constantine to Theodosius II », *JRS* 78, 1988, pp. 148-172 : 155 ; GRÉGOIRE - ORGELS, S. Gallicanus, consul et martyr [n. xix], 1956, pp. 579-605 : 587-588. Pour P. MARAVAL, *Les fils de Constantin*, Paris 2013, p. 127, Ammien traite la mort de Montius et de Domitianus comme un crime à mettre au compte de Gallus, mais cherche sans nul doute à déresponsabiliser Ursicinus qui a présidé le tribunal dans cette affaire.

<sup>xxi</sup> Amm., 14, 1, 10 ; 14, 7, 9 ; *PLRE*, 1, p. 886, Thalassius 1 ; T.D. BARNES, « Praetorian prefects: 337-361 », *ZPE* 94, 1992, p. 251 ; B. BLECKMANN, « Gallus, César de l'Orient? », dans F. CHAUSSON - É. WOLFF (dir.), *Consuetudinis Amor. Fragments d'histoire romaine (II<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles) offerts à Jean-Pierre Callu*, Roma 2003, pp. 45-56 : 50 : Thalassius servait clairement la cause constancienne en tant que préfet du prétoire de Gallus.

<sup>xxii</sup> BLECKMANN, *Gallus, César de l'Orient?* [n. xxi], 2003, pp. 45-56, a bien démontré par ailleurs que l'élévation de Gallus au Césarats était un cas de force majeure : B.

BLECKMANN, « Constantina, Vetrano und Gallus Caesar », *Chiron* 24, 1994, pp. 29–68.

<sup>xxiii</sup> Sur la chute rapide et brutale de Gallus qui en résulte, voir : P. BARCELÓ, « Caesar Gallus und Constantius II., ein gescheitertes Experiment? », *AClass* 62, 1999, pp. 23–34 ; R. N. MOONEY, « Gallus Caesar's Last Journey », *CPh* 53, 1958, pp. 175–177. Pour la version qu'en donne Ammien Marcellin : E. A. THOMPSON, « Ammianus' Account of Gallus Caesar », *AJPh* 64, 1943, pp. 302–315.

<sup>xxiv</sup> Amm., 16, 8, 13 ; R.N. MOONEY, «Gallus Caesar's Last journey», *CPh* 53, 1958, pp. 175-177 : 176 : Ammien relie le rappel d'Ursicinus à l'exécution de Gallus comme deux conséquences malheureuses de discussions secrètes impliquant l'eunuque Eusèbe. Pour l'auteur, il est possible que l'exécution ait été graduelle et non préméditée. Ammien projette ainsi les mêmes causes sur toutes les victimes, tels Gallus ou Ursicinus : l'injustice des chefs qui se trouvent en amont. La position de Libanios est semblable à celle de son compatriote antiochéen : P.-L. MALOSSE., « Le modèle du mauvais empereur chez Libanios », *Pallas, Sertorius, Libanios, Iconographie*, Toulouse 2002, pp. 165-174 : Libanios critique la violence répressive des mauvais empereurs qui maintiennent de cette façon leur autorité.

<sup>xxv</sup> Plusieurs cas confirment ces conclusions : MOREAU, *Les réseaux de fonctionnaires et leurs contraintes sous Constance II* [n. i], 2014, pp. 110-115.

<sup>xxvi</sup> Pour le cas précis de Silvanus, consulter : W. DEN BOER, « The emperor Silvanus and his Army », *AClass* 3, 1960, pp.105-109 ; D.C. NUTT, « Silvanus and the emperor Constantius II », *Antichthon* 7, 1973, pp. 80-89: 80, évoque la possibilité d'une « Ursicinus' treachery », et 88-89 : Ursicinus a peut-être manipulé Silvanus autant que Constance, mais l'officier franc a néanmoins trouvé des appuis parmi les soldats qui cherchaient un leader charismatique ; U. SÜSSENBACH, « Das Ende des Silvanus in Köln », *Jahrbuch des Kölnischen Geschichtsvereins* 55, 1984, pp. 1-38 ; J.F. DRINKWATER, « Silvanus, Ursicinus and Ammianus : Fact or Fiction », dans C. DEROUX (dir.), *Studies in Latin Literature and Roman History*, Bruxelles 1994, pp. 568-576 : 573-574 : Ammien a sans doute détourné les faits en faveur d'Ursicinus, car il n'est pas à exclure que son patron ait fait tomber Silvanus au profit de Constance sans qu'il y ait eu de véritable révolte de la part de l'officier franc ; B. BLECKMANN, « Silvanus und seine Anhänger in Italien : zur Deutung Zweier Kampanischer Inschriften für den Usurpator Silvanus (CIL X 6945 und 6946) », *Athenaeum* 88, 2000, pp. 477-483.

<sup>xxvii</sup> Amm., 15, 5, 3-4 ; *PLRE*, 1, p. 275, Dynamius 2 ; pp. 978-979, Rufius Volusianus signo Lampadius ; p. 302, Eusebius 6 ; pp. 15-16, Sextilius Agesilaus Aedesius 7.

<sup>xxviii</sup> Amm., 15, 5, 5 : *Hunc fascent ad arbitrium figmenti compositum, uitam pulsaturum insontem...*

<sup>xxix</sup> ROHRBACHER, *The Historians* [n. v], 2002, p. 168 : la centralisation du pouvoir et l'isolement géographique de l'empereur ont résulté de l'accroissement du nombre de fonctionnaires et des réseaux d'influence.

<sup>xxx</sup> Amm., 15, 5, 4-13 ; *PLRE*, 1, pp. 978-979, Rufius Volusianus Lampadius ; *PLRE*, 1, pp. 15-16, Sextilius Agesilaus Aedesius 7.

<sup>xxxi</sup> Amm., 15, 5, 19 : Ursicinus ayant déjà servi sous Constantin, était l'objet d'inimitiés parmi les partisans de

Constance ; Amm., 18, 4, 3 : Arbitio (22) et Eusèbe (20) voyaient en lui une trop grande menace en raison de son efficacité et de sa popularité ; Ammien précise aussi qu'Eusèbe, le *praepositus sacri cubiculi* de Constance, est personnellement hostile à Ursicinus à la suite du refus de celui-ci de lui céder sa maison d'Antioche (*PLRE*, 1, pp. 302-303, Eusebius 11 ; pp. 94-95, Flavius Arbitio 2) ; Amm., 15, 2, 1 et 4, mentionne la jalousie des autres et précise qu'Arbitio, pourtant en possession de la plus haute charge militaire, était jaloux et feignait d'être amical devant lui, alors qu'il le déshonorait constamment par ailleurs.

<sup>xxxii</sup> Un troisième cas de figure pourrait y être adjoint, celui de la conquête par intégration qui consiste à convertir les avant-postes à une autre idéologie, illustré par le cas de Julien (60). Ce fait a été en partie pointé par VOGLER, *Constance II* [n. iv], 1979, p. 84, qui mentionne que « les mauvaises relations entre Constance et Julien et la rébellion de celui-ci sont à la racine même d'un courant d'opinion hostile à Constance ». Aux yeux d'Ammien, Julien est un exemple de vertu, réunissant les qualités de *temperantia*, *prudencia*, *iustitia* et *fortitudo* (25, 4, 1) ; il savait se faire craindre sans cruauté (25, 4, 8). Plus loin, Ammien donne les noms des hommes illustres de naissance et connus pour leur belle conduite, qui ont été nommés à de hautes charges par Julien : Octavianus (proconsul d'Afrique), Venustus (vicaire d'Espagne), Aradius Rufinus (comte d'Orient, 23, 1, 4) ; Mamertin précise dans son *Panegyrique* que Julien choisissait les hommes les plus intègres pour collaborer aux affaires de l'État (*Pan. Lat.* 11, 25, 5). DELMAIRE, « Les usurpateurs du Bas-Empire et le recrutement des fonctionnaires (essai de réflexion sur les assises du pouvoir et leurs limites) », dans F. PASCHOUD – J. SZIDAT, *Usurpationen in der Spätantike*, Stuttgart 1997, pp. 116-118 : les fonctionnaires, nommés par Constance auprès de Julien César ont majoritairement choisi le camp du second entre 360 et 361.

<sup>xxxiii</sup> DELMAIRE, *Les institutions du Bas-Empire romain de Constantin à Justinien* [n. iv], 1995 : chap. II, Le Consistoire, pp. 29-45: 34-35, nn.20-21 : pour ce qui est de la posture de l'empereur (assis, au consistoire de Constantinople, sur un trône orné d'or et de pierreries placé au centre de la salle, sous un dais à quatre colonnes tendu de voiles pourpre : Lucifer de Cagliari, *Moriendum* 4; Athanase, *Apol. à Constance* 3; Amm. 20, 4, 22; Pierre Chrysologue, *Serm. 72ter*, 4; *Vie de Sabas* 51 et 71; Corippe, *Eloge de Justin* 3, 191-209). On peut y ajouter l'image de Constance II en trabée consulaire, assis, qui se trouve dessinée dans le *Chronographe* de 354 calligraphié à Rome par Filocalus ; et des membres du consistoire (debout en présence de l'empereur : Ambr., *Exp. Psalm.* 12, 1, 27; *CTh* 11, 39, 5 et *CJ* 10, 48, 2 - emploi du verbe *adstare* ; assis seulement quand il n'est pas présent : Amm. 15, 5, 12 ; des banquettes au consistoire de Constantinople sont attestées par Corippe, *Eloge de Justin* 3, 204-205) ; A. ALFÖLDI, *Die Ausgestaltung des monarchischen Zeremoniells am römischen Kaiserhofe*, Berlin 1934 ; *Insignien und Tracht der Römischen Kaiser*, München 1935 ; *Die monarchische Repräsentation im römischen Kaiserreiche*, Darmstadt 1970 ; S. MACCORMACK, *Art and Ceremony in Late Antiquity*, Berkeley 1981 ; B. DOTH, *Die Debatte um die Einführung der adoratio in das Hofzeremoniell Diokletians*, München 2008 ;

W.T. AVERY, « The adoratio purpurae and the importance of the imperial purple in the fourth century of the christian area », *MAAR* 17, 1940, pp.66-80 ; H. STERN, « Remarks on the adoratio under Diocletian », *JWI* 17, 1954, pp.184-189 ; G. BRAVO, « El ritual de la 'prókynesis' y su significado político y religioso en la Roma impérial (con especial referencia la Tetrarquía) », *Gerion* 15, 1997, pp.177-191 ; A. CHASTAGNOL, *Le pouvoir impérial à Rome : figures et commémorations*, S. BENOIST - S. DEMOUGIN (éds.), Paris 2008, pp. 69-71.

<sup>xxxiv</sup> En ce qui concerne le devenir des 71 individus recensés par la présente enquête, il est possible de décompter 17 occurrences d'exécutions (parmi lesquelles un suicide forcé, sans compter les 8 condamnations par la commission de Chalcédoine), 10 peines de torture, 4 récompenses (en biens ou en services), 6 exils, 2 proscriptions patrimoniales ainsi que 3 destitutions (Amm., 14, 1, 3 ; 5, 1 ; 6, 6 ; 7, 9-20 ; 14, 11, 7 et 24 ; 15, 3, 1-6 ; 3, 7- 11 ; 5, 13 ; 5, 17-32 ; 6, 1-4 ; 13, 1-2 ; 16, 8, 1-13 ; 22, 3 ; 22, 11, 2-3). L'exil est aussi appliqué comme peine principale dans le domaine ecclésiastique : P. ALLEN - B. NEIL, *Crisis Management in Late Antiquity (410-590 CE): A Survey of the Evidence from Episcopal Letters*, Leiden – Boston 2013, pp. 44-45 : aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles, les traces d'exils temporaires ou définitifs se confirment et s'enflent. Les exils sont la résultante d'édits impériaux ; C. RAPP, *Holy Bishops in Late Antiquity. The Nature of Christian Leadership in an Age of Transition*, Berkeley 2013, p. 260 : Faire partie d'une ambassade locale auprès de l'empereur était un grand honneur, qui concernait des personnes sachant parler et dotées de moyens financiers pour assumer les frais de voyage ; p. 261 : la requête comporte des « rhetorical fireworks » mêlant flatterie et information. L'empereur peut aussi être approché par lettre. Le succès dépend de l'éloquence mais aussi de connexions avec le Palais (pour que la requête parvienne au plus vite sur le bureau de l'empereur) ; p. 263 : P. PETIT, *Libanius et la vie municipale*, Paris 1955, a recensé au moins 12 ambassades de la cité d'Antioche à Constantinople entre 354 et 388.

<sup>xxxv</sup> À cela s'ajoute les origines ethniques et géographiques des fonctionnaires eux-mêmes : CH. PIETRI, « La politique de Constance II : un premier 'césaropapisme' ou l'imitatio Constantini ? », dans O. RÉVERDIN - B. GRANGE (éds.), *L'Église et l'Empire au IV<sup>e</sup> siècle, Entretiens sur l'Antiquité classique de la fondations Hardt* 34, Vandoeuvres-Genève 1989, pp. 113-178 : 131 : « Le changement est ailleurs, dans le recrutement de cette nouvelle administration : en particulier, au sommet de l'État où l'Auguste établit ses fidèles, après s'être délivré de tuteurs gênants. Parmi les préfets du prétoire, on ne compte guère de fonctionnaires qui aient fait carrière au temps de Constantin et moins encore des Occidentaux » et p.133 : « généralement, les hommes de l'Auguste appartiennent à l'Orient : ils viennent de Cappadoce, de Syrie ».

<sup>xxxvi</sup> Il faut néanmoins tenir compte du fait qu'Ammien soutient les fonctionnaires militaires ; MATTHEWS, *The Roman Empire of Ammianus* [n. xii], 1989, pp. 34-38 ; THOMPSON, *The historical work of Ammianus Marcellinus* [n. xix], 1947, p. 41. G. SIDÉRIS, « La comédie des castrats. Ammien Marcellin et les eunuques, entre eunucophobie et admiration », *RBPh* 78, 3-4, 2000, pp. 681-717 : les conflits

avec l'autorité centrale sont aussi le fait de fonctionnaires militaires ; à comparer avec B. CABOURET - A. GROSLAMBERT - C. WOLFF, « Libanios et les militaires », *Visions de l'Occident romain, Hommages à Yann Le Bohec*. Paris - Lyon 3, Collection études et recherches sur l'Occident romain, n° 40, 2012, pp. 433-448.

<sup>xxxvii</sup> Comme l'a récemment montré F.A. Poglio, les intérêts des familles sénatoriales ressortissent à un particularisme pointu, rendu partiellement autonome à cause de l'absence de contrôle de la part du pouvoir impérial qui avait transféré sa résidence loin de la ville de Rome dès le III<sup>e</sup> siècle (F.A. POGGIO, *Gruppi di potere nella Roma tardoantica (350-395)*, Torino 2007, p. 5) ; G. SAUTEL, *Usurpations du pouvoir impérial dans le monde romain et « Rescissio actorum »*, Milano 1955, p. 480 ; voir aussi G. SCHWEDLER, « Usurpation: Term and concept », dans M. KITTS - B. SCHNEIDMÜLLER - G. SCHWEDLER - E. TOUNTA - H. KULKE - U. SKODA (éds.), *Ritual dynamics and the science of ritual, State, Power, and violence*, Wiesbaden 2010, pp. 361-391 : 361 : l'usurpateur est celui qui a acquis le pouvoir en violant les concepts de légitimité ; pour Magnence, voir : M.R. ALFÖLDI, « Der Rebell als Retter », *Antaeus* 24, 1997, pp. 27-36 ; V. NERI, « L'usurpatore come tiranno nel lessico politico della tarda antichità », dans F. PASCHOUD - J. SZIDAT (éds.), *Usurpationen in der Spätantike*, Stuttgart 1997, pp. 71-86 ; J.F. DRINKWATER, « The revolt and Ethnic Origin of the Usurper Magnentius (350-353), and the rebellion of the Vetrano (350) », *Chiron* 30, 2000, pp. 131-159 ; Pour Vétranion et Népotien, voir : K. EHLING, « Die Erhebung des Nepotianus in Rom im Juni 350 n. Chr. und sein Programm der urbs Roma christiana », *GFA* 4, 2001, pp. 141-158 ; H. MÉNARD, *Maintenir l'ordre à Rome (II<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles AP. J.-C.)*, Seyssel 2004, pp. 102-103 ; BLECKMAN, *Constantina, Vetrano und Gallus Caesar* [n. xxii], 1994 ; voir : R. PARIBENI, *Da Diocleziano alla caduta dell'Impero d'Occidente*, Bologna 1941 ; A. SOLARI, *L'Impero Romano*, IV, Città di Castello 1946 ; E.M. RESANO, « La usurpación de Nepociano (350 D.C.): una revisión historiográfica », *Velesia*, 26, 2009, pp. 297-322.

<sup>xxxviii</sup> DELMAIRE., Les usurpateurs du Bas-Empire et le recrutement des fonctionnaires [n. xxxii], 1997, pp. 112-116, examine le cas des fonctionnaires ralliés à Magnence.

<sup>xxxix</sup> Amm., 14, 5, 1 ; *PLRE*, 1, p. 393, Gerontius 1.

<sup>xl</sup> Oros., *Hist.* 7, 29, 7 ; Zos., *HN* 2, 42, 2.

<sup>xli</sup> *PLRE*, 1, p. 380, Gaiso.

<sup>xlii</sup> Zos., *HN* 2, 43, 4 ; *PLRE*, 1, p. 546, Marcellinus 8.

<sup>xliii</sup> Zos., *HN* 2, 42, 2-5 ; 2, 46, 3 ; *PLRE*, 1, pp. 546-547, Marcellinus 9 ; *PLRE*, 1, p. 635, Nunechius.

<sup>xliiv</sup> La carrière de Titianus nous est aussi connue par l'épigraphie : *CIL*, VI, 1167, 1654 ; *AE*, 1893, 124 ; *PLRE*, 1, pp. 918-919, Titianus 6.

<sup>xliv</sup> M. HUMPHRIES, « Roman Senators and Absent Emperors in Late Antiquity », *AAAH* 17, 2003, pp. 27-46 : le sénat et l'aristocratie romaine ont joué un rôle de contrepoids politique jusqu'au V<sup>e</sup> siècle, prenant parti dans les luttes de pouvoir à l'échelle impériale ; voir aussi la thèse de R.R. CHENAULT, *Rome without Emperors : the Revival of a Senatorial City in the Fourth Century*, Ann Arbor 2008, pp. 71-80 pour les préfets urbains et 167-176 pour Ammien et Rome.

<sup>xlvi</sup> Amm., 14, 1, 10 ; 14, 7, 9 ; *PLRE*, 1, p. 886, Thalassius 1 ; BARNES, *Praetorian prefects* [n. xxi], 1992, p. 251.

<sup>xlvii</sup> CABOURET, *Le gouverneur au temps de Libanios, image et réalité* [n. xiv], 2002.

<sup>xlviii</sup> BLOCKLEY, *Ammianus Marcellinus* [n. xii], 1975, pp. 18-59 : 28 : « That is not to suggest that all Ammianus' characters are caricatures » ; MATTHEWS, *The Roman Empire of Ammianus* [n. xii], 1989, p. 419 : estime qu'il n'y pas de conclusion scientifique possible sur la réalité de la moralité de l'aristocratie romaine à partir d'Ammien. On peut faire la même remarque à l'échelle des fonctionnaires palatins.

<sup>xlix</sup> C'est notamment le cas de Poemenius (32) pourtant considéré comme à l'initiative d'une révolte trévière au nom de Constance sous l'usurpateur Magnence (Amm., 15, 6, 4).

<sup>l</sup> Amm., 14, 7, 18 ; 16, 8, 3 ; *PLRE*, 1, p. 302, Eusebius 10 ; p. 280, Epigonus 2.

<sup>li</sup> R.M. SHELDON, *Renseignement et espionnage dans la Rome antique*, Paris 2009, pp. 338-340 : D'après l'auteur, l'espionnage était très actif sous Constance et déclina ensuite sans jamais s'interrompre.

<sup>lii</sup> C. JACQMIN, « La femme entre le tyran et la cité. Réflexions sur le rôle de la femme dans les régimes tyranniques », *Kentron* 21, 2005, pp. 53-82 : 57-58 et 63 : La femme représente aussi, dans le monde grec classique, un vecteur de communication du tyran avec la cité ; victime, elle incarne la cité violente par le tyran ; chez les tyrans grecs, la sphère publique rejoint la sphère privée et l'attitude du tyran à l'égard des femmes révèle son *hybris* ; pour la place des femmes dans la totalité de l'œuvre d'Ammien, consulter L. JACOB-KARAU, *Das Bild der Frau in den « Res Gestae » des Ammianus Marcellinus*, Berlin 1971 ; voir également F. CHAUSSON, *Stemmata Aurea: Constantin, Justine, Théodose. Revendications généalogiques et idéologie impériale au IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.*, Roma 2007, pp. 114-115.

<sup>liiii</sup> P. BROWN, « Parrhēsia : le philosophe », dans « La paideia et le pouvoir », *Pouvoir et persuasion dans l'Antiquité tardive*, Paris, Seuil, 1998, pp.98-102 ; pour Ammien et Libanios, le philosophe-roi est incarné en la personne de Julien : Amm., 20, 4, 15 ; 20, 4, 19-20 ; 25, 2, 2 ; Liban., *Or.* 1 (*Autobiogr*) 129, P. PETIT (éd., trad.), Paris 1979 (CUF). Le philosophe est celui qui détient la vérité : S. ELM, « Gregory's Women: Creating a Philosopher's Family », dans J. BÖRTNES –T. HÄGG (EDS.), *Gregory of Nazianus: Images and Reflections*, Oslo 2006, pp. 171-191 ; D. MAINGUENEAU, « La Biographie des philosophes dans une perspective d'analyse du discours », dans F. COSSUTTA, P. DELORMAS et D. M., *La Vie à l'œuvre. Le biographique dans le discours philosophique*, Limoges 2012, pp. 21-36 ; J. POPOVITC, *Philosophie orthodoxe de la vérité: dogmatique de l'Église orthodoxe*, Lausanne 1932 [rééd. 1997], vol. 5, pp. 301-302.

# PROGRAMME INTERDISCIPLINAIRE MOREHIST RÉSEAUX EN HISTOIRE

## SOURCES, DONNÉES, RÉSEAUX

Guillaume, B. Jouve, R. Viader